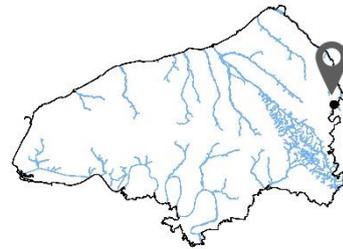


Moulins de Caumont (ROE44101) et d'Haudricourt (ROE80309) Une opération ambitieuse intégrant deux sites



Le projet

Opération réalisée en 2023

Les moulins de Caumont et d'Haudricourt sont situés en amont du fleuve côtier de la Bresle. Les rivières concernées avaient été rendues plus rectilignes et déplacées pour créer des chutes (jusqu'à 3,5 m) afin d'optimiser l'utilisation de la force motrice de l'eau. En 2020, le bief du moulin de Caumont a subi une rupture de berge entraînant une fuite de l'eau vers le fond naturel de la vallée. Alarmé par la situation, le propriétaire s'est rapproché du SMAB pour trouver une solution. Après plusieurs échanges, le SMAB s'est vu confier une opération globale intégrant le moulin d'Haudricourt situé plus en amont et permettant à la fois de restaurer la continuité écologique sur les cours d'eau concernés et de traiter cette brèche.

La solution retenue a consisté à réduire à 35 cm la chute du Moulin de Caumont afin de conserver la roue du moulin, permettant de conserver la roue du moulin. Cet abaissement a été complété par la mise en place d'un aménagement de franchissement piscicole passif et le remplacement de l'ancien canal amont de 400 m par un ouvrage de 20 m. Concernant le moulin d'Haudricourt, l'ancienne chute a été totalement effacée. Le tracé des anciens biefs a été repris en totalité pour redonner un caractère plus naturel et méandrique aux cours d'eau sur près de 1,4 km. L'ensemble de l'opération a bénéficié aux populations piscicoles grâce à la restauration de leurs habitats.



L'opération a permis de recréer près de 1,4 km de cours d'eau plus naturels et méandriques tout en préservant la roue du moulin situé le plus à l'aval

Moyens mis en œuvre

Conception du projet :

Biotec Biologie Appliquée SA

Réalisation des travaux :

Nature Environnement Terrassement
à Longueville sur Scie 76

Coûts et financement (uniquement RCE) :

Études : 52 982 € H.T.

Travaux : 557 791 € H.T.

(subventionnés à hauteur de 90 % par l'AESN
et 10% par le Département de la Seine-Maritime)



© SMAB

Restauration de la continuité écologique

La démarche

- Saisir l'opportunité liée à l'urgence de combler une fuite dans un bief pour mettre en œuvre une solution globale traitant plusieurs enjeux
- Profiter de l'opération pour réduire au maximum les contraintes d'entretien des ouvrages en les effaçant et en redonnant un caractère plus naturel au cours d'eau

Clés de la réussite

- Prise en compte des attentes des propriétaires en intégrant notamment le maintien d'une roue à des fins d'agrément sur l'un des moulins
- Création d'un tracé plus naturel optimisant la diversité des faciès d'écoulement

Bénéfices

- Restauration de la continuité écologique pour les espèces migratrices et autochtones
- Création d'une diversité d'habitats favorisant l'expression de la biodiversité
- Réduction du risque inondation sur les deux sites

Le mot du maître d'ouvrage

« Au début du projet, un seul moulin devait être aménagé mais le propriétaire du moulin amont a contacté le syndicat pour intégrer les études. Son objectif était de réduire le risque inondation de sa maison et surtout de restaurer une population de truites sauvages sur le cours d'eau qui borde ses terrains. Le SMAB a donc intégré ce nouveau site pour augmenter le linéaire restauré et l'intérêt du projet. »

Contact



SMA de la Bresle
02 35 17 41 55
contact@sma-bresle.fr